

REGLEMENT PARTICULIER

3^{ème} Tournoi Double Mixte Promobad

La Fouillouse le Samedi 25 Novembre 2017

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad sous la responsabilité du responsable SOC.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « Edition du Trophée Départemental » en observant ce règlement et en respectant les décisions du responsable SOC.

Article 1. Organisation du tournoi

- Le responsable SOC sera M. Romain ZAGARRIO du club de la Fouillouse.
- Le tournoi est de type « Promobad »
- **La compétition est prévue le samedi 25 Novembre 2017 de 8h 00 à 21h00.**
- Inscriptions du **1 octobre 2017 au vendredi 10 novembre 2017**
- Le tirage au sort aura lieu le **samedi 18 novembre 2017.**

Article 2. Tableaux - séries - poules – nombre de joueurs

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs cadets, juniors, séniors et vétérans licenciés à la Fédération Française de Badminton.
- Le tournoi proposera un tableau **Double Mixte uniquement.**
- Les tableaux sont ouverts aux séries NC, P12, P11, P10, D9, D8, D7, R6, R5, R4.
- Le tournoi peut comporter jusqu'à quatre séries, ces séries seront déterminées par le classement en mixte du joueur le plus fort de la paire.
- Les têtes de séries seront désignées selon la côte de la paire par les organisateurs et le titulaire SOC sur la base du classement départemental CPPH – Classement Par Point Hebdomadaire de la FFBad au jeudi 16 Novembre 2017.
- Chaque série sera composée au maximum de quatre poules de trois paires. Les organisateurs se réservent la possibilité de diminuer ou d'augmenter le nombre de poules, de séries et de joueurs par poules en fonction du nombre d'inscriptions.
- L'organisateur en accord avec le titulaire SOC, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi et de regrouper les séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 3. Inscriptions

- Tout joueur souhaitant s'inscrire au tournoi doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence.
- Les inscriptions des joueurs se feront par club et devront être envoyées avant le vendredi **10 Novembre 2017.**
 - o Par mail au responsable du tournoi : tounois-la-fouillouse@hotmail.fr
 - o Adresse postale : COLIN Laurent
20 Rue Marengo 42000 Saint Etienne
Téléphone : 0606887559
- Le nombre de joueurs est **limité à 96 joueurs, c'est à dire à 48 paires.**
- Les équipes seront inscrites dans leur ordre d'inscription. Au-delà des 48 paires, une liste d'attente sera constituée dans l'ordre de réception des inscriptions par mail ou courrier et les équipes seront prévenues par l'organisateur.
- Les droits d'engagement par joueur est fixé à **12€.**
- Ces droits seront à régler soit après la réception des premières convocations soit le jour même du tournoi. Par contre nous demandons que les règlements soient regroupés par club pour une question de gestion.
- Passé le délai de la date limite d'inscription, ils sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail, attestation de décès.

Article 4. Les forfaits

- Avant la compétition : en cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. Ces remplacements respectent l'article 13 du Règlement Général des Compétitions.

- Pendant la compétition : le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort du **17 Novembre 2017** ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à la ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs) :
 - o Par mail : LigueAuRABadminton@badminton-aura.org
 - o Par courrier :
 - Ligue Rhône Alpes de Badminton –
 - 37 Route du Vercors - 38500 St Cassien

Merci de noter au dos votre nom et nom et la date de la compétition lors de votre envoi.

Article 5. Mode de compétition, sortants par poule

- La compétition se déroule en poules suivi par une deuxième phase en élimination directe.
- Il y aura 2 sortants par poule dans chaque tableau.

Article 6. Présentation des joueurs le jour du tournoi

- Tous les joueurs devront, dès leur arrivée se présenter au bureau des inscriptions.

Article 7. Horaires, début de match, temps de repos, temps de préparation, feuille de match

Horaires :

- Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs peuvent être modifiés à tout moment sur décision du responsable SOC et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- Au cours de la compétition, l'organisation pourra faire débiter un match avec 1 heure d'avance sur l'heure initiale. Si un des joueurs concerné n'est pas présent à ce moment-là, le responsable SOC sera en droit de le déclarer forfait.
- Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le responsable SOC et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
- Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le titulaire SOC et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'heure indiquée par le titulaire SOC et laisser un numéro de téléphone à la table de marque pour être joint le cas échéant.

Début de match :

- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les éléments nécessaires pour son match (raquettes, bouteilles...).

Temps de préparation :

- Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer. Ces 3 minutes doivent donc permettre d'effectuer le test des volants, l'échauffement et le changement de tenues.

Temps de repos :

- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le responsable SOC peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Feuille de match :

- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Article 8. Arbitrage

Les matchs seront auto arbitrés.

Article 9. Plateau de jeu et coaching

- Le plateau de Jeu est uniquement réservé au SOC, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs (2 max. par équipe) uniquement entre les sets.

- Le coaching entre les points est interdit pour toutes les catégories, il reste autorisé à la pause à 11 points et à la fin de chaque set sur une durée inchangée. Les seules personnes autorisées à rentrer sur le plateau sportif sont les joueurs invités à jouer, deux coachs au maximum par joueur à 11 et entre les sets, les bénévoles de l'organisation et le SOC.
- Des chaises de coaches seront mises là où la sécurité le permet. Par mesure d'équité si un côté ne le permet pas, il n'y aura pas de chaise sur l'autre côté non plus.

Article 10. Les volants – fautes liées aux infrastructures

- Les matches se joueront uniquement avec des volants plumes.
- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Babolat N°4.
- Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme « faute », sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera annoncé « let » dans l'échange.

Article 11. Tenues des joueurs

- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire dans la surface de jeu.

Article 12. Réclamations et contestations

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- Le responsable SOC a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- Seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du responsable SOC. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Article 13. Respect des lieux

- Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Ils ne doivent pas détériorer les éléments mis à leur disposition.

Article 14. Dopage

- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au responsable SOC avant son premier match du tournoi.

Article 15. Récompenses

- Seuls les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie seront récompensés par une coupe ou trophée et médaille. Aucune remise de récompenses ne sera donnée avant la fin de la dernière finale.
- L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

Article 16. Droit à l'image

- Tout joueur inscrit peut être pris en photo ou filmé pendant la compétition, les joueurs ne souhaitant pas l'être devront le préciser lors de l'inscription. Sans précision, l'organisation considérera que le joueur a donné ses droits.

Responsable SOC : M. Romain ZAGARRIO

20/09/2017 